



NORD-OUEST PRÉSENTE

GILLES LELLOUCHE
L'ENQUÊTE

UN FILM DE VINCENT GARENQ

NORD-OUEST PRÉSENTE

GILLES LELLOUCHE
L'ENQUÊTE

UN FILM DE VINCENT GARENQ

CHARLES BERLING LAURENT CAPELLUTO FLORENCE LOIRET CAILLE

SCÉNARIO VINCENT GARENQ ET STÉPHANE CABEL
AVEC LA PARTICIPATION DE DENIS ROBERT

D'APRÈS « L'AFFAIRE DES AFFAIRES » DE DENIS ROBERT,
YAN LINDINGRE ET LAURENT ASTIER ©DARGAUD
ET « LA BOITE NOIRE » DE DENIS ROBERT ©LES ARÈNES

SORTIE LE 11 FÉVRIER 2015

Durée: 1h46

DISTRIBUTION

MARS FILMS

66, rue de Miromesnil

75008 Paris

Tél. : 01 56 43 67 20

contact@marsdistribution.com

PRESSE

DOMINIQUE SEGALL COMMUNICATION

8, rue de Marignan – 75008 Paris

Tél. : 01 45 63 73 04

Dominique Segall assisté de Mathias Lasserre et Antoine Dordet

contact@dominiquesgall.com

SYNOPSIS

2001. Le journaliste Denis Robert met le feu aux poudres dans le monde de la finance en dénonçant le fonctionnement opaque de la société bancaire Clearstream.

Sa quête de vérité pour tenter de révéler « l’Affaire des affaires » va rejoindre celle du juge Renaud Van Ruymbeke, très engagé contre la corruption.

Leurs chemins vont les conduire au cœur d’une machination politico-financière baptisée « l’affaire Clearstream » qui va secouer la V^{ème} République.

ENTRETIEN AVEC VINCENT GARENQ

Quel a été le point de départ de L'ENQUÊTE ?

J'ai eu un déclic dans ma vie quand j'ai arrêté d'écrire des récits autobiographiques et que je me suis mis à parler des autres. Comme par hasard, c'est là que mes scénarios ont commencé à intéresser les producteurs. Je trouve en effet qu'il n'y a rien de plus intéressant que la vie des autres. Par exemple, quand on lit les procès-verbaux d'instructions judiciaires, on découvre toujours des tranches de vie passionnantes. C'est comme cela que je conçois le scénario et je n'aime pas les histoires « inventées », les scénarios de « scénaristes », dont l'imaginaire est souvent envahi de clichés et de références cinématographiques. Quand on s'inspire du réel, on se met à l'abri des clichés et l'on peut construire des intrigues qui ont une véritable originalité. Je cherche souvent ma source dans les livres : j'ai découvert l'ouvrage d'Alain Marécaux par hasard, et c'est aussi par hasard que je suis tombé sur *La Boîte noire* de Denis Robert, pressentant qu'il y avait là une matière un peu sulfureuse.

Comment avez-vous orienté vos recherches en vue de l'écriture du scénario ?

Après *La Boîte noire*, j'ai lu tous les ouvrages de Denis Robert et j'ai aimé autant son style si personnel que sa thématique : la dénonciation de la corruption en France, de la collusion du monde politique et des affaires. Son enquête sur Clearstream est le prolongement logique de ce qu'il dénonçait en France, puisque l'argent de la corruption transite par les paradis fiscaux. En tombant sur une institution financière luxembourgeoise qui assure les échanges entre toutes les banques, Denis touche au point névralgique de ce qu'il dénonce à un niveau mondial. Du coup, forcément, cela fait une histoire, qui a du sens. Et comme son histoire croise celle d'un autre personnage qui me fascinait depuis longtemps, le juge Renaud Van Ruymbeke, symbole de la lutte contre la corruption en France, j'étais gâté ! Le problème c'est qu'ensuite a débarqué Imad Lahoud et qu'il a complètement dénaturé le sens de cette histoire. J'ai donc veillé à ce que le film conserve le sens profond qui m'intéresse : la difficulté d'enquêter et de lutter contre l'opacité financière et la corruption.

Pourquoi avez-vous démarré le film par la scène d'arrestation de Denis Robert à son domicile ?

Cette scène d'ouverture, où Denis Robert parle en « off » avait disparu au fil des versions du scénario. Mais elle m'est revenue soudainement au cours du montage, à un moment de doute et de blocage : elle s'est alors imposée comme le début du film, ce qui n'était plus le cas dans le scénario de tournage. Elle est revenue comme une urgence. Car ce qui est dit dans cette séquence annonce tout le menu du film de manière émouvante et condensée.

Vous n'avez jamais été anxieux à l'idée de rendre sensibles les enjeux extrêmement complexes de la finance internationale ?

L'ENQUÊTE a été un scénario très difficile à écrire. J'ai commencé par m'attacher à la première investigation de Denis Robert, où se concentre, à mon sens, l'épure du film, et j'ai écrit plusieurs versions du scénario que j'ai fait lire à mes producteurs qui n'y comprenaient rien ! (rires) Par la suite, le scénariste Stéphane Cabel m'a débloqué par ces simples mots : « tu ne pourras pas raconter cette histoire avec un seul personnage comme tu l'as fait pour Alain Marécaux ». Aussitôt, tous les autres personnages du film ont déferlé dans mon esprit, à commencer par Van Ruymbeke, ce dont je me faisais une joie, tant il me fascinait depuis toujours. Avec ce personnage, j'étais heureux de révéler un autre versant de la justice, après PRÉSUMÉ COUPABLE, en mettant en scène un juge positif. En un mois et demi, le scénario était fini ! Au final, le film rend intelligible pour le grand public les rouages de cette affaire tellement complexe que seuls quelques initiés avaient décryptée. Mais l'opacité financière demeure, à l'image de notre impuissance face à ce système titanesque, fait de paradis fiscaux, de grandes banques internationales, de flux financiers impalpables et d'argent de la mafia blanchi au su de tous. Ce qui me touche dans cette histoire, c'est que le protagoniste croit atteindre le Graal, le centre névralgique du système financier mondial, responsable de tous nos maux. Et puis, « pschitt », il ne se passe strictement plus rien. C'est à l'image de notre époque. Nous savons de quoi nous souffrons, mais personne n'agit.

Le personnage de Denis Robert est animé par une détermination inébranlable.

J'aime la naïveté et l'anticonformisme de ce héros qui ose se dresser contre le système, et n'hésite pas à se sacrifier pour son idéal. Dans les années 90, Denis Robert avait écrit un livre au vitriol – *Pendant les « affaires », les affaires continuent* – qui dénonçait la corruption en France. Personne ne voulait le publier de peur des procès, car il balançait tout : aussi bien les noms des entreprises corruptrices que les hommes politiques mouillés. Au final, il n'y a pas eu un seul procès et le livre a été un énorme succès de librairie ! Denis Robert est un héros moderne, un idéaliste, un frondeur, un provocateur qui essaie de faire bouger les lignes et de dénoncer la machine. J'adore son impertinence et son culot. Même s'il a pu commettre des erreurs et des excès, on sait qu'au fond, ce qu'il dénonce est profondément vrai. À notre époque si résignée, comment ne pas être en empathie avec un tel personnage ?

On retrouve, comme dans PRÉSUMÉ COUPABLE, la thématique d'un individu broyé par le système.

Je dois admettre que l'injustice est un thème qui m'est proche. Je me revois à 15 ans déclarer dans un dîner qu'il n'est pas normal qu'un financier qui vole 2 milliards soit condamné à six mois de prison avec sursis alors qu'un petit voyou qui vole un autoradio écope de deux ans ferme. C'est viscéral chez moi, limite naïf.

Ce qui est fascinant, c'est que le temps de la justice, qui s'inscrit dans la durée, tranche avec celui des flux financiers illicites, qui est celui de l'instantanéité.

Le système financier mondial est fondé sur ces entraves. C'est ce qu'explique Van Ruymbeke au début du film : aujourd'hui, en dix clics sur un ordinateur, on fait transiter son argent dans dix paradis fiscaux. Et il faudra six mois à un juge pour identifier chacun de ces clics. C'est ce que dénonçaient plusieurs juges européens dans un recueil d'interviews de Denis Robert qui est évoqué dans le film.

Comment avez-vous construit des personnages de fiction à partir de la réalité ?

Quand on suit un personnage qui incarne des valeurs et un combat légitime, on s'identifie à lui. On ne peut que s'attacher à Denis Robert et à Van Ruymbeke qui, d'une certaine manière, sont des « justes ». Et comme ils ne parviennent pas à leurs fins, on les aime d'autant plus. Un personnage, pour moi, est avant tout incarné par ce qui le fait avancer. C'est ce qui le rend humain, attachant. Pour les scènes de famille de Denis Robert, je me suis nourri de son histoire personnelle, de mes rencontres avec ses filles et son épouse, mais c'est la partie la plus fictionnelle du film pour laquelle j'ai pris des libertés, même si elle se nourrit de la réalité. Je voulais montrer que sa femme et ses enfants souffrent de son

acharnement. C'était aussi une manière de montrer que ce sont nous, les Hommes, les familles, qui souffrons au final de ce monde-là.

Parlez-moi du casting.

Quand j'ai donné le scénario à Gilles Lellouche, c'était mon premier choix. J'avais le sentiment qu'il avait le charisme nécessaire pour porter cette histoire : il a une aura naturelle très forte que capte la caméra. Il campe à merveille ce journaliste un peu « voyou » et il était vraiment une évidence pour moi.

Charles Berling est également un excellent acteur. Avec une petite moustache, c'était évident qu'il camperait un parfait Van Ruymbeke. C'est un comédien très engagé, très intéressé par ce genre d'histoires, et il a rejoint le projet sans hésiter.

C'est David Bertrand, le directeur de casting, qui m'a tout de suite présenté Laurent Capelluto que je ne connaissais pas pour le rôle d'Imad Lahoud. Après un casting très poussé, il s'est imposé avec évidence.

Quant à l'épouse de Denis, il s'agissait d'un rôle de mère au foyer, extrêmement délicat à jouer, qui aurait pu, mal incarné, très vite tourner à la « potiche ». En proposant le rôle à Florence Loiret-Caille, je savais qu'elle saurait le transfigurer, qu'elle ramènerait son monde à elle, son existence propre, et je dois dire qu'elle est épatante. Cette famille, on y croit d'emblée.

Quels étaient vos choix de décors ?

Plus j'avance dans ce métier, plus je suis exigeant sur le choix des décors. J'adore repérer avec le décorateur et le directeur de la photo, discuter, confronter. Il ne faut pas seulement trouver de beaux décors, il faut qu'ils soient justes. Je tenais aussi beaucoup à mélanger les univers, les pays, les langues, les accents. Ce kaléidoscope, cette richesse d'images, sont en cohérence avec le propos, la dimension internationale et insaisissable de la mondialisation.

Comment avez-vous travaillé la lumière ?

Comme nous sortions avec mon directeur photo, Renaud Chassaing, d'un film très noir, PRÉSUMÉ COUPABLE, où nous avons privilégié les néons et un style documentaire très radical, nous avons envie d'être plus généreux et romanesques avec l'image, et le récit s'y prêtait. Mais nous voulions garder la liberté et la spontanéité du style documentaire, avec toujours un filmage caméra à l'épaule, en nous inspirant du cinéma américain indépendant des années 70. Je pousse toujours Renaud à ne pas trop lécher sa lumière, à ne pas s'embourgeoiser : je veux qu'on reste libres, rapides, spontanés. Par exemple, je n'utilise jamais de Steadicam – trop parfait, clinquant, sans émotion – ou de voiture-travelling qui ne correspond à aucun point de vue qu'on puisse avoir dans la vie. Je préfère placer la caméra dans la voiture, à côté de l'acteur : c'est moins artificiel, et plus juste. Renaud

ne cherche pas à utiliser les caméras les plus sophistiquées qui offrent la meilleure définition : il préfère une caméra plus imparfaite, mais plus proche de l'émotion du 35mm. Il se sert au maximum des sources naturelles pour éclairer le moins possible.

Quelles étaient vos intentions pour la musique ?

Je sortais d'un film radical, PRÉSUMÉ COUPABLE, sans aucune note de musique. Pour L'ENQUÊTE, je sentais que la technicité des dialogues ne parviendrait jamais à nous faire ressentir sur le plan sensoriel le vertige du monde abyssal et paranoïaque qui est décrit, et que seule la musique y parviendrait. Elle pourrait donner une tension et une unité à l'enchevêtrement des intrigues, puisque c'est toujours de la même chose dont on parle finalement, dans les deux enquêtes parallèles. Ce que j'ai aimé chez Erwann Kermorwant, le compositeur, c'est que sa musique ne ressemble à rien de connu : elle lui ressemble à lui et c'est tout. Il m'a constamment surpris par son originalité et sa justesse par rapport à l'image. C'est une vraie rencontre, une vraie relation de confiance qui s'est instaurée d'emblée, comme ce fut le cas avec mon chef-opérateur et mon directeur de casting dans le film précédent.

Comment avez-vous abordé le montage ?

J'ai abordé ce film avec le fantasme très paresseux de trouver un excellent monteur qui ferait le boulot tout seul. Et je suis arrivé en fin de montage avec le désir exactement inverse. C'est le film le plus compliqué que j'ai eu à monter, car il brasse trois narrations, trois personnages et des univers très nébuleux comme la finance ou les contrats d'armement... Du coup, pour parvenir à cette fluidité, j'ai dû m'investir plus que jamais aux côtés des deux monteurs. Cela a été très dur, fastidieux, mais j'y ai pris un immense plaisir et, pour la première fois, j'ai un sentiment d'aboutissement, d'avoir eu le temps de digérer chaque mètre de « pellicule », d'avoir tout essayé, mûri. Je sors de ce montage sans aucune frustration. Le montage est une véritable « écriture », ce n'est pas qu'une formule précieuse, c'est la stricte vérité. Il y a beaucoup d'inventivité à cette étape, tout y est possible, il n'y a pas de limite. Je serai définitivement et plus que jamais présent à cette étape, car à l'avenir, je veux digérer mes films de A à Z.

Avez-vous rencontré des difficultés à monter le film ou subi des pressions ?

J'avais peur de la réaction du Luxembourg que nous avons sollicité financièrement : j'ai été heureusement surpris par l'appui du Fond National de Soutien à la Production Audiovisuelle, sans lequel le film ne se serait sans doute jamais monté. Les Luxembourgeois ont réagi avec une pertinence et une intelligence rares, et j'ai été le premier stupéfait qu'ils nous suivent sur un film pareil. Autant dire que lorsque le milieu bancaire l'a su, les réactions ont été assez vives. Et ce n'est pas fini : le film va sortir là-bas, ce qui est assez fou. Mais grâce à ce soutien et celui de la Belgique, nous avons pu tourner au Luxembourg, avec des acteurs luxembourgeois, ce qui est une chance extraordinaire pour la véracité du film.

Avez-vous rencontré la même bienveillance de la part de la France ?

Absolument pas. Je n'ai jamais pu me procurer le dossier d'instruction des frégates de Taïwan, personne n'a voulu me le donner, bien qu'il s'agisse aujourd'hui d'une histoire ancienne. Je ne m'attendais pas non plus à ce que les magistrats m'interdisent de tourner au Palais de justice de Paris, alors même que le juge Van Ruymbeke est montré sous un jour très positif dans le film. Sans doute les magistrats ont-ils voulu me censurer parce qu'on a osé raconter qu'un des leurs a été pris en faute, jugé par ses pairs, puis « blanchi » ? Or, les juges sont parfois obligés de franchir la ligne s'ils veulent obtenir un résultat – c'est de notoriété publique – et c'est ce que le film montre avec la plus grande bienveillance. Mais visiblement, le vieux monde judiciaire français préfère tenter de *censurer* la vérité plutôt que la regarder en face. Je commence à être routinier de ce genre de comportement après PRÉSUMÉ COUPABLE où j'ai eu à subir le même déni de l'histoire. Des juges parisiens ont acquitté les faux coupables de l'affaire d'Outreau dans une mise en scène de péplum. Et quelques années plus tard, les juges du Nord tentent de censurer le film qui raconte les errements judiciaires qui ont précédé ce spectaculaire acquittement. Le juge Van Ruymbeke lui-même a eu beaucoup de mal à accepter l'idée d'être jugé. Nous l'avons rencontré avec Christophe Rossignon, mon producteur : c'est un homme extrêmement sympathique, et, avec un peu de recul sur cette histoire, il nous a fait cette délicieuse confession, non sans une pointe d'ironie : « finalement, c'est une expérience extrêmement intéressante pour un juge que d'être jugé ». Ah, si cette belle réflexion pouvait faire son chemin à l'École Nationale de la Magistrature... Mais en attendant, nous avons été contraints de tourner toutes les scènes de procès en Belgique !

FILMOGRAPHIE VINCENT GARENQ

Après des études de cinéma à la Femis, il réalise des courts métrages, de nombreux documentaires et fictions pour la télévision, puis des films pour le cinéma.

LONGS MÉTRAGES

- 2015 **KALINKA**
EN TOURNAGE avec Daniel Auteuil, Marie-Josée Croze et Sebastian Koch
- 2014 **LENQUÊTE**
avec Gilles Lellouche, Charles Berling, Laurent Capelluto, Florence Loiret Caille
- 2011 **PRÉSUMÉ COUPABLE**
avec Philippe Torreton, Wladimir Yordanoff, Noémie Lvovsky
César 2012 – 2 nominations : Meilleur acteur et Meilleure adaptation
Meilleur film européen – Label Europa Cinema – Festival de Venise 2011
Prix Claude Chabrol – Festival du film policier de Beaune 2012
Valois du public et du Meilleur acteur – Festival d'Angoulême, 2011
Meilleur réalisateur – Festival International de Bratislava, 2011
Meilleur scénario et Mention Spéciale acteur – Festival Bucarest 2012
Prix du public et du Meilleur acteur – Festival d'Ohrid, 2012
Prix de la critique – Festival du film de l'Outaouais, Québec 2012
- 2008 **COMME LES AUTRES**
avec Lambert Wilson, Pilar Lopez de Ayala, Pascal Elbé et Anne Brochet
Prix Spécial du Public – COLCOA, Los Angeles 2009
Prix du Premier Film – COLCOA, Los Angeles 2009
Raimu de l'espoir pour Pilar Lopez de Ayala 2008

ENTRETIEN AVEC DENIS ROBERT

Qu'est-ce qui vous a conduit à enquêter sur Cedel, devenu ensuite Clearstream ?

J'ai été, pendant une douzaine d'années, journaliste à *Libération*, où je me suis pas mal occupé des affaires liées au financement des partis politiques dans les années 90. Il se trouve qu'il y avait un point commun entre toutes : les paradis fiscaux. En voyageant dans le monde, je me suis rendu compte que les démocraties se heurtaient au même problème : dès qu'un virement passait une frontière, les appareils judiciaires n'avaient aucun moyen d'en retrouver la trace. J'ai dû me résoudre à ce constat d'échec jusqu'à ma rencontre, en 1997, avec Ernest Backes qui était un cadre important dans une des deux seules chambres de compensation internationales : j'ai alors compris qu'il existait une traçabilité possible des échanges financiers. C'était pour moi une découverte essentielle : il y avait donc des endroits sur cette planète qui centralisaient l'information financière. Avec un peu d'énergie et d'intelligence, on pouvait décrypter ces transactions et remonter les itinéraires financiers. Y compris les moins légaux.

Avez-vous eu le sentiment d'avoir été un « whistleblower » – un lanceur d'alertes ?

Je l'ai sans doute été au départ sans le savoir, et c'est vrai qu'on m'a collé cette étiquette. Mais j'étais surtout journaliste et écrivain, alors que les *whistleblowers* évoluent plutôt à l'intérieur d'un système qu'ils dénoncent. Dans cette enquête sur Clearstream, j'ai davantage permis à des lanceurs d'alerte, comme Régis Hempel, Florian Bourges ou Ernest Backes, de révéler des secrets d'insider. Au fil du temps et compte tenu des moyens mis en place pour étouffer nos révélations, je suis devenu moi-même une sorte de lanceur d'alerte au sein d'une profession particulière, celle des journalistes : j'ai dû lutter contre un certain académisme, une relative compromission aussi en particulier des journalistes spécialisés dans la finance. Certains ont fait de moi un paria. Le problème pour mes détracteurs, c'est que j'ai fini par gagner. Et je suis un peu devenu leur mauvaise conscience.

Comment s'est organisée la fronde contre vous ?

Mes premiers détracteurs étaient d'abord liés directement à Clearstream et certaines banques citées dans mes livres. Ils ont trouvé des relais complaisants dans la presse. Parmi mes détracteurs, il y a eu aussi, étrangement, des journalistes d'investigation. C'est un petit

milieu où les jalousies sont exacerbées. Comme je n'appartenais à aucune chapelle et à aucun journal, on s'est servi de minuscules erreurs que j'avais commises dans mon premier livre contre moi. Toute cette cabale a été savamment orchestrée par le service juridique et le service communication de Clearstream. Ils ont su jouer sur leurs réseaux. Leur stratégie a été de choisir en France pour les défendre un avocat spécialiste de la presse qui défendait le plus souvent les journalistes poursuivis pour diffamation. Cet avocat avait l'image d'un défenseur de la liberté d'expression. Il lui a fallu me noircir pour m'attaquer sur ce terrain-là. Cela peut sembler délirant aujourd'hui, mais il a fabriqué une partie de la défense de Clearstream sur le fait que j'étais devenu un ennemi de la liberté d'informer.

Comment ?

À chacune de ses plaidoiries ou de ses contacts « off » avec des journalistes, l'avocat de Clearstream expliquait que mes documents étaient des faux ou que je m'appuyais sur des rumeurs. Je devenais un conspirationniste. C'était complètement faux et au début je laissais couler, mais le gars était malin et il pouvait s'appuyer sur des éditorialistes amis comme le patron de Charlie Hebdo, des journalistes amis à l'AFP, dans d'autres quotidiens ou hebdos, ou des chroniqueurs radio. Petit à petit, sa version a contaminé une partie de la presse qui m'a effectivement considéré comme un conspirationniste. C'était compliqué à gérer car ensuite il intégrait ces articles dans ses dossiers judiciaires et les magistrats me jugeaient avec ces papiers sous les yeux.

Avez-vous cristallisé d'autres rancœurs ?

Oui, des animosités personnelles se sont constituées à mon encontre. Des gars que je ne connaissais pas et qui s'en donnaient à cœur joie... Il y a eu une conjonction d'intérêts contre moi, au détriment de l'information. Dans ce milieu, j'étais sans doute un peu naïf. Je pensais que pour un journaliste, seule l'information comptait. Je me suis rendu compte que l'ego, la promo de leur journal, la préservation de leur réseau et le fait d'être toujours le premier avaient plus d'importance que l'éthique. Tout cela a créé un climat malsain. En revanche, j'ai eu aussi des soutiens au sein d'une presse plus « underground ». Dans des journaux importants aussi, mais c'était toujours des reporters de terrain. Rarement des chefs. Je me suis heurté à une autre difficulté. Passer pour un justicier

obsessionnel : soit je lâchais prise et je cédaï au chantage de cette multinationale, soit je poursuivais le combat au risque de me retrouver isolé et de paraître obsessionnel. Mais je n'étais pas du tout monomaniac. Au contraire. Pendant toutes ces années – heureusement pour moi ! –, j'ai fait d'autres choses. J'ai peint, j'ai écrit des romans. J'ai même co-écrit et joué dans un spectacle de danse contemporaine. C'est sans doute ce qui m'a sauvé. Je savais que la vie était ailleurs. Avec Clearstream, je voulais juste combattre une injustice flagrante. Il fallait tenir bon en m'économisant. Mais bon, dix ans, c'est un peu long...

Considérez-vous que votre travail aurait dû être celui de la justice ?

Évidemment. Mais jamais je ne me suis posé en justicier : je ne suis qu'un type entré par effraction dans une histoire extraordinaire et qui a tenu bon. Je sais très bien ce que j'ai vu et entendu, ce dont j'ai été témoin, et j'ai vite compris que la justice, du fait de la dimension mondiale du phénomène, resterait verrouillée par des juridictions nationales. Il y avait donc très peu de moyens pour enquêter, confirmer et valider mes investigations. Seule la Commission Européenne aurait pu le faire. Et d'ailleurs, le seul élément qui a fait vaciller Clearstream, c'est la perspective d'une commission d'enquête européenne : ils ont alors mis en place un réseau de lobbyistes pour empêcher toute procédure. En dehors de ça, Clearstream savait qu'ils avaient les moyens de m'écraser. À ce moment-là, le temps judiciaire s'accélérait : les huissiers envoyés du Luxembourg mettaient quelques semaines pour amener des plaintes à mon domicile. Essayez de faire la même chose dans l'autre sens si vous voulez envoyer une commission rogatoire à une banque luxembourgeoise. Vous verrez, ça mettra trois ans !

Quelles ont été les réactions à votre premier livre, *Révélation* ?

Il y a eu ces difficultés avec le journal *Le Monde*. Ça s'est joué au niveau de la direction du journal. Ils ont usé de stratagèmes pour tuer l'information contenue dans *Révélation*, pour des raisons toujours inexplicées à ce jour. Je pense qu'on a été un peu naïf avec mon éditeur et que le filtre et la restitution de nos infos par *Le Monde* était un enjeu considérable par rapport à nos révélations. En général, quand *Le Monde* n'aime pas un livre, il n'en parle pas. Dans le cas de mon ouvrage, une campagne s'est orchestrée puisqu'il y a eu cinq papiers en une semaine pour dénigrer mon livre.

Vous avez ensuite publié un deuxième tome, *La Boîte noire*.

J'étais alors dans une phase ascendante, malgré des procès en diffamation contre moi. J'en gagnais certains, j'en perdais d'autres. Il n'y avait pas que les livres

et les documentaires. Il y avait aussi des articles et des interviews qui étaient attaqués. Et pas seulement par Clearstream. Une banque russe, la Menatep, et une banque luxembourgeoise, la Banque générale du Luxembourg très liée à Clearstream, attaquaient aussi en diffamation dès que je m'exprimais. Pas seulement en France, aussi en Europe et au Canada. Mais ce deuxième livre comportait plus d'informations précises, plus de témoignages. Et j'étais vraiment en train de gagner la partie sur le plan judiciaire. Grâce à ce livre et au nouveau document que je publiais. Des listings plus récents et encore plus éloquents sur les dissimulations. C'est alors qu'intervient l'histoire du Corbeau : j'entre dans un jeu aux règles plus passionnelles. Une sorte de « shaker » médiatico-politique – et je me retrouve entre deux coqs en train de se battre : Sarkozy et Villepin, sans parler de leurs réseaux écrasant tout sur leur passage, des services secrets, des barbouzes, des magistrats. On oublie le sens premier de mes révélations. La presse, comme la justice, sont instrumentalisées au service de ces deux ambitions politiques : tout est pilonné par ce rouleau compresseur, y compris l'idéal républicain, les services de l'État, la justice, le Renseignement... Clearstream va très habilement se servir de cette affaire pour gommer mes révélations et créer des amalgames. Il fallait être très informé pour faire la différence entre Clearstream 1, mon enquête. Et Clearstream 2, leur délire. La galère va durer jusqu'au procès de 2009, où je me retrouve mis en examen à côté de Lahoud, Villepin et Gergorin. Je me suis battu pour obtenir ma relaxe. Ce qui n'était pas si évident. Mais indispensable pour gagner sur le reste. La société Clearstream va alors me proposer une négociation publique en publiant une page dans *Le Monde*. Si on y réfléchit aujourd'hui, c'est stupéfiant. Ils sont prêts à renoncer au paiement des amendes si je retire mes pourvois. J'aurais pu accepter leur proposition et l'histoire aurait été enterrée. J'aurais même pu alourdir très nettement mon compte en banque. Mais j'ai poursuivi le combat. Je n'ai pas hésité une seconde. Rien d'héroïque là dedans. Je ne me sentais ni justicier, ni missionnaire. Je suis un type simple : je savais ce que j'avais écrit. Et y renoncer, c'était me renier. Comment vivre ensuite sur un reniement ? Malgré les intimidations, je n'avais aucune envie de me dédire. Du coup, nous sommes allés en Cassation. J'ai pu tenir financièrement grâce à un mouvement qui s'est développé autour de moi. Une poignée d'amis ont créé un comité. Sans vraiment me demander mon avis. Ils ont lancé une campagne et des dizaines de milliers de personnes ont signé des pétitions. Ça a couvert mes frais de justice. Sans mes amis et ce soutien vraiment populaire, je ne pense pas que la victoire aurait été si belle et si éclatante. Ça aurait pu finir beaucoup plus mal. Qui sait...

De financière, l'affaire Clearstream est devenue politique...

Là, on voit l'outrecuidance et l'absence de sincérité des politiques. Avec le recul aujourd'hui, c'est plus facile. Dominique de Villepin et Nicolas Sarkozy ont fait passer au second plan les révélations financières de l'affaire. Ils s'en sont même servis pour régler leurs comptes. C'est d'autant plus choquant qu'en 2008, la crise des *subprimes* démarre. Ce que j'avais révélé en 2001 (cette finance occulte responsable de la gabegie) se trouvait prouvé par les faits. Les politiques ont totalement occulté cette dimension prémonitoire, le rôle de boîte comme Clearstream dans la crise, pour se battre entre eux sur des considérations complètement nulles de listings truqués. Cela a constitué un formidable rideau de fumée par rapport au reste. Aujourd'hui, j'en parle avec beaucoup de détachement : je suis sans colère, ni haine.

Une œuvre de fiction, dix ans après les faits, permettra peut-être de faire bouger les lignes ?

Peut-être. Le public se rendra alors compte de la force des révélations de 2001. La vérité prend du temps. Comme le disait Hunter Thompson, « la fiction est le meilleur chemin pour dire le réel ». Certes, sans mes enquêtes et mes livres, il n'y aurait pas eu d'histoire, mais j'ai le sentiment que le film de Vincent est une forme d'aboutissement de tout ce travail. Peut-être aura-t-il des effets inattendus sur le réel. On devrait organiser une projection à Bruxelles...

Comment a démarré votre collaboration avec Vincent Garenq ?

Il m'avait écrit un email auquel je n'avais pas répondu. Je ne l'avais pas lu. Je suis tombé sur son message totalement par hasard 6 mois plus tard grâce à mon éditeur. Je lui ai répondu immédiatement ! Il pensait que je ne voulais plus entendre parler de toute cette affaire et que je souhaitais changer de vie. Très vite, on s'est vus et on a passé une journée ensemble. J'avais reçu d'autres propositions d'adaptations à ce moment-là, mais je me suis décidé à travailler avec Vincent quand il m'a montré PRÉSUMÉ COUPABLE. Sa personnalité m'a aussi séduit : il est à l'écoute, plein d'humilité, et il n'est pas du tout dans une posture narcissique. Et c'est un vrai cinéaste : PRÉSUMÉ COUPABLE a des qualités de mise en scène et d'image rares. Il témoigne d'un formidable travail d'enquête. Je pensais qu'il n'arriverait pas en l'espace de deux heures à raconter Clearstream 1 et Clearstream 2 sans me trahir. Évidemment, il a un peu romancé certains aspects de l'histoire, et en a passés d'autres sous silence.

Mais le ton est très juste. Le personnage joué par Gilles Lellouche est très juste. Et je suis assez bien placé pour le juger. Les premiers spectateurs qui ont découvert le film sont venus me dire qu'ils avaient enfin compris les rouages de l'affaire. Pour ça, chapeau.

Quelle a été votre contribution au film ?

J'ai d'abord passé beaucoup de temps à discuter avec Christophe Rossignon et Vincent. Une fois qu'on s'est mis d'accord sur le projet, j'ai accepté de relire toutes les étapes d'écriture qui ont duré deux ans environ. J'ai aussi présenté à Vincent des personnes qui avaient joué un rôle important dans mon enquête : il a rencontré mes proches et il a fait un travail méticuleux. Dans un premier temps, il s'est surtout concentré sur le volet financier de l'affaire, puis il l'a réduit, et a introduit Lahoud, Van Ruymbeke et l'affaire des frégates. Dans une histoire aussi complexe que celle-ci, il fallait beaucoup se documenter. Au bout d'un moment, il était essentiel de laisser son cerveau en jachère pour finir par trouver le fil conducteur. Après avoir fait ce travail de maturation de son côté, je n'avais plus grand-chose à faire, sinon à corriger un ou deux éléments. En découvrant le film, je me suis senti rassuré et très ému en revoyant ces dix ans de ma vie : je ne m'étais pas rendu compte à quel point cela avait pu être douloureux pour mes proches surtout.

Qu'avez-vous pensé de votre incarnation à l'écran ?

J'ai joué un petit rôle dans cette histoire. Car je trouvais qu'il y avait quelque chose d'animal et d'instinctif chez Gilles Lellouche qui me ressemble. Même s'il ne connaît sans doute pas grand-chose au milieu de la finance, et moi au métier de comédien. Quand Vincent lui a proposé le film, il a d'abord accepté, puis s'est ravisé. Du coup, je lui ai envoyé un mail où je lui ai dit que je pensais qu'il était le meilleur pour le rôle, et que s'il ne le faisait pas, j'aurais moins envie d'accompagner le film. Je crois qu'il a été touché par ma démarche, d'autant plus que j'étais totalement sincère. En le voyant à l'écran, je constate que je ne me suis pas trompé : il est saisissant de justesse, y compris dans les scènes d'engueulade, ou dans sa manière d'interroger les témoins. Il a fait un énorme boulot d'acteur. Je lui avais parlé d'Al Pacino dans RÉVÉLATIONS de Michael Mann qui pour moi est une bonne référence. Dans les films français, je suis souvent gêné par les représentations à l'écran des journalistes. On est dans le cliché, la caricature. Pas ici. Gilles joue très juste. Le film est très juste aussi pour les autres personnages. Charles Berling compose un Van Ruymbeke impeccable sans être dans l'imitation. Idem pour Florence Loiret Caille qui joue ma femme. Elle n'a pas beaucoup de scènes, mais elle marque l'écran. Et puis, moi qui connais les vrais personnages, je peux vous dire que ce soit pour les luxembourgeois, Lahoud ou Gergorin, tous les comédiens qui sont allés au charbon sont parfaits et plus que crédibles. C'est ce qui fait la force du film. Je ne vois pas d'autres exemples de films français qui réussissent cela. On prend toujours en référence le cinéma anglo-saxon pour ce genre de thriller politique. Là on est largement à ce niveau. Tout se tient. C'est inspiré d'une histoire vraie. Et c'est tellement bien fait qu'on est au delà du cinéma. On est dans l'électricité ambiante. On est dans l'air du temps.

BIOGRAPHIE DENIS ROBERT

Journaliste, écrivain, réalisateur, producteur, plasticien.

Né en 1958, Denis Robert est une personnalité à multiples talents. Son œuvre est faite de romans, d'essais, de journalisme d'investigation et de documentaires.

Après des études de psychologie et l'obtention d'un DEA de psycholinguistique, il lance en 1982 le fanzine SANTIAG en Lorraine. Il rejoint ensuite la rédaction du mensuel ACTUEL et participe au lancement du ROLLING STONE des 80's. Journaliste au quotidien LIBÉRATION de 1982 à 1995, il est reconnu pour le sérieux de ses enquêtes. Et sa manière professionnelle et personnelle de les mener.

En 1996, son livre *Pendant les « affaires », les affaires continuent* connaît un grand succès. La même année, il réunit sept grands magistrats anti-corruption pour lancer « L'APPEL DE GENÈVE » : pour la création d'un espace judiciaire européen, dans le but de lutter contre le crime financier. Suivront des pamphlets comme « REVOLTE.COM », un livre d'entretiens avec Noam Chomsky et des documentaires comme JOURNAL INTIME DES AFFAIRES EN COURS en 1998, ou HISTOIRE CLANDESTINE DE MA RÉGION en 2002. Il est aussi l'auteur de dix romans comme *Une Ville*, *Le Bonheur* ou *Dunk*.

De 1999 à 2002, Denis Robert enquête sur la société CLEARSTREAM. En 2001, son livre *Révélation\$* et son film LES DISSIMULATEURS révèlent l'existence de cette multinationale de la finance basée à Luxembourg, dont le nom était jusqu'alors inconnu du *grand public*. Cette société se retrouvera en 2004 au centre d'une manipulation d'État qui met aux prises Nicolas Sarkozy et Dominique de Villepin dans la course à la Présidentielle.

La crise financière internationale met la pertinence des révélations de Denis Robert en évidence. Ses soutiens sont de plus en plus nombreux. Poursuivi « pour recel de vol de secret bancaires » par la justice française, dans le procès opposant Nicolas Sarkozy et Dominique de Villepin, il a été relaxé en janvier 2010. En février 2011, la Cour de Cassation reconnaît son enquête sérieuse et servant l'intérêt général et condamne Clearstream à le dédommager.

En 2012, il crée Citizen films, une société de production de films documentaires.

Il a réalisé depuis 2006 plusieurs expositions dans diverses galeries d'art. La Galerie W l'expose en permanence.

LISTE ARTISTIQUE

Denis Robert	GILLES LELLOUCHE
Le Juge Van Ruymbeke	CHARLES BERLING
Imad Lahoud	LAURENT CAPELLUTO
Géraldine	FLORENCE LOIRET CAILLE
Regis Hempel	CHRISTIAN KMIOTEK
Laurent Beccaria	GRÉGOIRE BONNET
Forian Bourges	ANTOINE GOUY
Jean-Louis Gergorin	ERIC NAGGAR

LISTE TECHNIQUE

Réalisateur	VINCENT GARENQ
Scénario	VINCENT GARENQ, STÉPHANE CABEL
Avec la participation de	DENIS ROBERT
Producteurs délégués	CHRISTOPHE ROSSIGNON, PHILIP BOËFFARD
Coproducteurs	CLAUDE WARINGO, PATRICK QUINET
Musique originale	ERWANN KERMORVANT
Image	RENAUD CHASSAING
Décors	VÉRONIQUE SACREZ
Costumes	CATHERINE MARCHAND
Productrice exécutive	EVE FRANÇOIS MACHUEL
Directeur de production	LAURENT SIVOT
Post-production	JULIEN AZOULAY
Ingénieur du son	PHILIPPE KOHN
Monteur son	FRANÇOIS DUMONT
Mixage	THOMAS GAUDER
1er assistant réalisateur	THIERRY VERRIER
Casting	DAVID BERTRAND A.R.D.A
Montage image	VINCENT GARENQ, ELODIE CODACCIONI, RAPHAËL DE MONPEZAT
Une coproduction	NORD-OUEST FILMS, SAMSA FILM, ARTEMIS PRODUCTIONS, FRANCE 3 CINÉMA, MARS FILMS, COOL INDUSTRIE
En coproduction avec	BELGACOM
Avec la participation de	CANAL+, CINÉ+, FRANCE TELEVISIONS
Avec le soutien de	EURIMAGES et du PROGRAMME MEDIA
Avec la participation du	FONDS NATIONAL DE SOUTIEN À LA PRODUCTION AUDIOVISUELLE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
En association avec	TAX SHELTER FILMS FUNDING, CASA KAFKA PICTURES, CASA KAFKA PICTURES, MOVIE TAX SHELTER, EMPOWERED BY BELFIUS
Avec le soutien du	TAX SHELTER DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL DE BELGIQUE
Avec l'aide du	CENTRE DU CINÉMA ET DE L'AUDIOVISUEL DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES ET DE VOO
En association avec	COFINOVA 10, MANON 4, SOFITVCINÉ, COFIMAGE 25
Ventes internationales	FILMS DISTRIBUTION